

- 1) Appel
- 2) Adoption de l'ordre du jour
- 3) Adoption du procès-verbal du 26 novembre 2008
- 4) Communications du comité
- 5) Rapport d'activités du comité (2007-2008)
- 6) Taux d'engagement des assistants : 1er bilan
- 7) Taux d'engagement des MA : 1er bilan
- 8) Réforme des plans d'études BA
- 9) Propositions individuelles et divers

1) Breymann Thomas, Caraion Marta, Hirschi Carine, Jaques Albin, Maire Brigitte, Mathey Aurélie, Pante Isaac, Pingoud Julien, Vejdosky Boris, Villiger Carole, Xanthos Aris, Zufferey Joël.

2) Adopté.

3) La liste des présents manquait ; elle sera ajoutée.

4) i. Le 18 mars dernier, l'ACIL a été reconnue comme association universitaire par la Direction.

ii. Derniers Conseils de faculté. Michel rappelle quelques dysfonctionnements récents comme la poursuite de débats et même des votes alors que le quorum n'était plus atteint. Le Conseil, après avoir discuté de l'utilité d'une telle contrainte, a décidé de maintenir ce quorum. Afin les Conseillers restent jusqu'à la fin, il a été proposé d'introduire une discussion thématique à l'issue de chaque séance.

iii. Organisation du comité. Idem que la dernière année si ce n'est qu'Hugues a été nommé vice-président. En outre, le comité renouvelle son appel à candidature.

MER : Hugues rappelle que les MER ont aussi droit à un congé sabbatique

Départ à la retraite des MER : le décanat ne prévoit pas de financement extraordinaire pour le départ à la retraite des MER. Chaque section reçoit un budget pour les départs en retraite et gère elle-même la répartition entre professeurs et MER.

Sur proposition du vice-doyen Alberto Roncaccia, le comité envisage de dresser un bilan des heures enseignées par les enseignants de différents statuts.

5) Rapport d'activités (2007-08). Adopté.

6) Taux d'engagement des assistants

Passage à 80%, taux d'engagement minimum ?

Marie présente les résultats du sondage dans les sections : la majeure partie des assistants souhaite un tel taux, avec possibilité de le réduire à 50% en fonction de contraintes de recherche ou familiales. Mais il existe des craintes pour les postes existants ; on demande qu'ils soient maintenus en votant à l'unanimité la résolution suivante qui sera transmise lors de la prochaine réunion ACIL-décanat : « L'ACIL est favorable au taux d'engagement de 80%, tout en estimant que celui de 100% est le plus approprié. L'ACIL souhaite en outre que les postes actuels soient garantis. »

7) MA : point prioritaire. Corriger la double peine des MA à Lausanne : mandat 2x-longs avec 2x+d'enseignement

Compétence de qui ? Du Grand Conseil pour la durée d'engagement ; or refonte de la LUL prévue pour bientôt avec certaines refontes, en particulier du CHUV.

BV : le point a été discuté au CUnil. A été proposé de former une sous-commission juridique sur cette question. Mais celle-ci dit avoir renoncé, trop compliqué. Un toilettage a été prévu ; mais la situation n'est pas la même dans toutes les facultés : en droit farouchement opposé à une telle modification. Pas question de 8 ans, mais seulement de 6.

Quid des MER ? Différences importantes entre les facultés. De question urgente, elle est devenue question à discuter. La tactique à adopter n'est pas claire, pour être à la fois efficace et discrète.

Par ailleurs, le calendrier n'est pas clair. Il faudrait que, le moment venu, on puisse avoir des propositions (p.ex. 2*3 ans)

Durée d'enseignement : proposition que les nouveaux contrats soient 6h d'enseignement à 100%.

8) Réforme plan d'études bachelor
Présentation par Michel

Selon la doyenne : la faculté souhaite conserver toujours 3 branches, mais doit les camoufler pour que cela soit accepté par la Direction.

Marta (membre de la commission des plans d'études) rappelle qu'il y a eu peu de débats ; les membres de la Commission l'ont jugé bon et par ailleurs ils savaient qu'il était le seul à avoir l'aval de la Direction. Il s'agissait de répondre aux attentes des experts externes lors de la procédure d'auto-évaluation ; en particulier trop de plans d'études.

MP. Résume la discussion au CF qui s'est focalisée sur la réintroduction de la 3^e branche en 1^e année. Que c'est n'est pas la bonne solution. L'argument pro était : on offre un meilleur choix aux étudiants, argument contesté. Et contra surtout : réduction de crédits pour les deux autres disciplines, en 1^e année précisément. Avec 10 crédits de moins, problème !

BV : Rend encore plus complexe ce qui l'est déjà suffisamment dans une année propédeutique.

BM : défend le projet.

Carine : on ne comprend pas encore ce que sont ces options transverses.

JD : lit l'argumentaire juste envoyé par le décanat pour justifier le plan d'études proposé.

Base de discussion : 3^e branche seulement ; Aris défend l'idée d'options transverses, comme culture minimale commune des lettres. Problème : les options prévues sur le plan seront des micro-niches. Plutôt un cours commun obligatoire.

Marta défend le principe de la discipline « complémentaire » dès la 1^e année

JD : va créer une concurrence entre les branches ; risque de sous-enchère pour attirer les étudiants, de jeu au glamour.

Le prochain Conseil de faculté devant se prononcer sur le projet, Michel propose un vote qui se fera en deux parties.

1. Les délégués du CI devront-ils suivre l'avis de l'AG ? (vote facultatif / contraignant)
2. Adoption d'un des trois scénarios proposés par le décanat.

Vote : contraignant ? non ! (large majorité)

- Projet du décanat (à condition que les « options transverses » soient rediscutées) 9 voix
- Retravailler par commission de plan d'études + Conseil de Fac 4 voix
- Les sections 0
- s'abstient 1

MP enverra un message à l'ensemble des membres

9) Boris annonce mise au concours d'un poste en étude genre ce jour même dès 16h00, en 4030.